

<https://www.dijon.snes.edu/spip/spip.php?article4388>



Un rapport à la sauce Chatel

- SNES académique de Dijon - S3 - Actualité du métier - Communiqués SNES-FSU -



Date de mise en ligne : lundi 27 mai 2013

Copyright © SNES Dijon - Tous droits réservés

S'exprimant sur l'ensemble des questions de gestion des enseignants, la cour des comptes vient de publier un rapport prônant « une réforme d'ensemble ».

Dans la droite ligne des orientations les plus libérales du précédent gouvernement , les analyses et recettes prônées par les rapporteurs ne font que réactiver d'anciennes préconisations.

Ignorant les évolutions du système éducatif, les gains obtenus dans la qualification des jeunes, le rapport fait fi de l'impact des taux d'encadrement. Comment en effet croire qu'on peut contribuer efficacement à lutter contre les difficultés de nombre d'élèves sans diversifier les situations d'apprentissage, que travailler avec 35 ou 15 élèves est indifférent ?

Méconnaissant volontairement les réalités, le rapport préconise une affectation et une définition du temps de travail des enseignants par les directeurs d'école et les chefs d'établissement, ce qui ouvrirait la porte au clientélisme et ne ferait qu'aggraver les inégalités entre territoires et établissements. Au lieu de s'intéresser à la question de la formation des enseignants afin de travailler à la réussite de tous les élèves, le rapport préconise une gestion opposant les enseignants entre eux et entérinant l'idée d'objectifs différents selon les élèves et les territoires scolaires.

Quant à la mise en concurrence des personnels procédant de l'individualisation des rémunérations, chacun voit bien en quoi elle est antinomique avec le travail collectif.

Que cherche la cour des comptes ? Justifier les 80 000 emplois supprimés les 5 dernières années , remettre en cause les 60000 créations de postes prévues ?? Le véritable enjeu pour le système éducatif français consiste à lutter contre le poids des inégalités sociales sur les parcours scolaires, assurer à tous une culture commune. Cela ne se fera pas à coups d'injonctions , contre les personnels, ni par des techniques de gestion indifférentes aux réalités des métiers. C'est en recréant de la mixité sociale , en faisant évoluer contenus d'enseignement et pratiques, en améliorant la formation que l'on pourra relever ces défis.

S'il est indispensable d'améliorer la gestion des enseignants, ceci doit se faire selon des principes de transparence, d'équité, de travail collectif et non avec une logique managériale de mise en concurrence.

Ce document relève plus, dans sa démarche et dans ses conclusions, d'une expression d'un club politique que d'une institution française de République.